

Compte-rendu de la réunion exceptionnelle des Représentants de proximité du 20 mars 2020

Face à la crise sanitaire que nous traversons, la direction de France 3 Provence-Alpes-Vendargues en concertation avec les élus de proximité, ont décidé de tenir une réunion hebdomadaire en audio-conférence tous les vendredi afin de vous tenir informer des dispositions mises en place au sein de l'entreprise. La situation évoluant très vite d'autres points sont susceptibles de vous parvenir entre-temps.

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurence Grandrémy responsable Fabrique, Laurent Disdier chef de centre et Jérôme Dalet responsable IMG .

Pour les représentants de proximité : Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero

En début de réunion la directrice s'est exprimée sur un ton empreint de gravité :

« Notre seule préoccupation c'est de pouvoir assurer la protection de chacun de nos collaborateurs tout en continuant d'assurer notre mission d'information ...nous évoluons avec les mesures prises par le gouvernement, des mesures qui évoluent au jour le jour... nous faisons face à l'inconnue... les gens ont peur... et c'est légitime...on a tous des familles . Pour prendre nos décisions, nous devons absolument nous appuyer sur des éléments rationnels. Je fais face aujourd'hui, à la plus lourde responsabilité professionnelle que j'ai jamais prise »

Comme vous le savez tous, la principale recommandation sanitaire pour les entreprises est d'éviter au maximum les déplacements professionnels : Les élus, après cette première semaine de confinement, conscients de leur responsabilité, ont demandé un état des lieux sur les nouvelles organisations de travail et les situations qui en découlent pour les salariés.

Cette réunion nous a, en partie, confirmé ce que nous craignions : la direction ne sait pas trop où elle va, comme beaucoup, tant la situation est inédite, mais nous pensons qu'elle ne réagit pas à la hauteur des enjeux.

Nous avions tellement l'habitude d'une direction qui applique les directives en rajoutant une bonne dose de zèle, que la voir rangée seulement derrière les préconisations n'a pas été trop rassurant. De plus les informations envoyées par le service communication ne sont pas toujours exactes , exemple : les 3 cas suspects à Antibes : le communiqué reçu ce samedi à 15h36 dit que les 3 collaborateurs (2 monteurs et un cadre technique) ne sont plus présents physiquement dans les locaux d'Antibes depuis le début de la semaine, selon nos informations les monteurs ont travaillé jusqu'à mardi inclus. Tous ces signes nous inquiètent beaucoup.

La direction a rappelé que la mission de France Télévisions est d'assurer la diffusion de l'information en ajustant le niveau d'activité à l'impératif sanitaire. Pour cela nous sommes de moins en moins sur site.

Pour assurer l'antenne la semaine dernière en terme d'effectif il y avait : la directrice, le chef de centre, le responsable IMG, 1 rédacteur en chef, une équipe de reportage, 3 équipes dans les BIP, deux monteurs, un mixeur et deux vidéos en régie.

Antenne Provence-Alpes

Le journal est diffusé en grande région, permettant de mobiliser une semaine sur deux les équipes de Côte d'Azur, puis de Provence-Alpes. Dès samedi 21 : Plus de maquillage. Dès lundi 23 : arrêt de diffusion d'ECM, de Dimanche en politique et des Matinales de France Bleu Provence .

Régie

Le directeur de centre nous annonce que toute la semaine dernière la régie n'a tourné qu'avec 3 personnes. Oubliant malencontreusement de nous rappeler qu' "Ensemble c'est mieux" s'est tourné en direct, lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 pour une diffusion nationale. D'ici à ce qu'il nous fasse croire qu'"Ensemble c'est mieux" ne nécessite habituellement que 2 personnes pour sa fabrication, il n'y a qu'un pas.

Qui s'est porté volontaire pour exposer 17 personnes pour réaliser cette émission en direct ? Cette décision a-t-elle été mûrement réfléchie ? Les élus ont plus que des doutes.

"La régie est sanctuarisée" nous répond-on...

Sanctuarisée, c'est lorsqu'il faut "râler" pour obtenir un approvisionnement de masques en plein préparatif?

Sanctuarisée, c'est lorsque les salariés doivent se plaindre pour que l'on respecte leur "bulle" de protection à savoir leur espace de travail ou simplement ce fameux mètre de distance?

Pourquoi montrons-nous à l'antenne des chroniqueurs, animateurs et tout autre invité (à l'époque où ces derniers pouvaient encore accéder au plateau) distants d'un mètre alors qu'en régie tout le monde se croise, s'agglutine autour d'une console, d'un mélangeur, d'une palette graphique ... pour faire son travail et répondre à la pression qui est mise? "Nos régies sont modernes" nous répond-on. Cela n'est pas faux, mais c'est hors sujet.

A aucun moment la direction ne parlera de proximité. Comme si nier l'évidence, à savoir : éviter les rapprochements et les contacts, ne l'arrangeait pas... peut-être que plus de contact signifierait plus de personnel et donc plus de diffusion.

Rédaction /montage /mixage

La protection des journalistes se met laborieusement en place. La sécurité des équipes qui partent tourner, et donc ensuite de toute la chaîne de fabrication, a été incertaine toute la semaine.

A part le gel hydroalcoolique, pas systématiquement de gants ni de masques pour les reportages (« *Les médecins en manquent, alors nous...* »). Sur ce point, nous sommes d'accord avec la direction : les masques doivent être en priorité pour les soignants qui, eux, font face à coup sûr au coronavirus . De plus, comme vous le savez, il y a pénurie de masque nous serons donc encore moins prioritaire.

Pour le reste : pas d'accord pour continuer à voir des collaborateurs s'exposer au risque alors que les autorités préconisent un confinement total.

Exemple éclairant : pour l'ensemble de la locale de Toulon, 15 masques, ont été envoyés, autant dire rien. Même si cette crise est inédite, il y a un manque de moyens, face à la volonté (que nous partageons) d'assurer notre mission de service public, à savoir : informer la population.

Parmi les maigres mesures prises : la mise à disposition de lingettes désinfectantes pour les caméras. Chaque JRI doit la désinfecter en fin de journée pour éviter toute transmission au confrère du lendemain. Des perches sont prévues pour la prise de son à distance. Les véhicules sont nettoyés. Mais pourquoi nier que les journalistes doivent se déplacer dans un même véhicule et donc s'exposer, pour effectuer un reportage ? À deux dans un véhicule, même si l'un conduit et l'autre se met à l'arrière, les distances de sécurité ne nous semblent pas réunies (1m minimum)

Tous les montages se font désormais en boîte noire, même ceux tournés à Marseille. Le monteur sera seul dans sa salle. (une mesure déjà appliquée cette semaine) Au mixage, le rédacteur devra entourer le micro d'un papier cellophane mis à sa disposition et l'enlever lui-même en sortant de la cabine. Le suivant fera de même.

Pour la rédaction, « le cadrage des effectifs se fait au quotidien » : pour cette semaine, on tombe à deux équipes et une seule BIP sur les Alpes (04 + 05) alors qu'il y en avait trois la semaine dernière.

Les équipes sur internet ont été renforcées (internet non évoqué par ailleurs, lors de cette réunion). Tous en télétravail en mode dégradé (accès aux rushs, etc.).

Pour l'heure les présentateurs du JT sont toujours prévus. Mais leur présence est-elle si impérative ? Pourrait-on limiter leur exposition en fabriquant une bobine ? A terme cette solution pourrait être mise en place, « *tout est envisageable* » a rajouté la directrice. « *même un journal par skype* »

L'instance des RP n'a pas vocation à parler forcément d'éditorial mais sur cette problématique il en va de la santé des salariés, et nous sommes en droit de nous demander si tous les sujets type "coronavirus" traités par le BRI ont une valeur ajoutée ? concernent-ils uniquement notre Région au point que l'on continue à exposer du personnel en tournage, au montage, au mixage et en fabrication de plateau ? « *Il y a une réflexion sur chaque reportage en zone sensible* », nous a-t-on assuré... A suivre de très près.

La direction a pensé à élargir la zone de diffusion vers la Corse ou l'Occitanie (ex Languedoc-Roussillon) : mais impossible selon elle, car trop compliqué.

Toujours deux équipes le week au BRI mais c'est Marseille qui pilote pour la grande région pour toute la semaine à venir.

Et la diffusion se fera sans infographie : le service est mis en « disponibilité ».

Au fait : « disponibilité » ne signifie pas que vous êtes en congés. Vous devez rester prêts à répondre à une demande de renfort de l'encadrement. Mais confiné.

Car, on le voit bien, faute de pouvoir assurer la sécurité des équipes, on en est à "réduire la voilure" au maximum, pour que le maximum de salariés puisse observer la consigne de confinement total.

Fabrique :

Tous les tournages sont arrêtés depuis lundi : fictions et feuilletons.

A ceci près qu'une des équipes de Plus Belle La Vie, gérée par le producteur associé privé, a malgré tout travaillé le mardi. Quand on sait que le tournage de chaque épisode est réparti sur les 3 équipes, on peut légitimement se poser la question : à quoi bon faire tourner une seule équipe ?

A noter que l'absence pour arrêt maladie de l'Animateur Préventeur Sécurité (APS), garant du respect de conditions de travail saines et sécurisées n'a même pas fait l'objet d'une remarque de notre Direction. Plutôt regrettable dans une telle période de risques plus qu'avérés.

Comme partout ailleurs dans l'entreprise, la réduction du personnel est le mot d'ordre grâce notamment au télétravail.

Pour les personnels non concernés par le travail à distance, il a été décidé à Paris de procéder à la mise en chômage partiel avec maintien à 100 % de la rémunération. Il n'y a aucune démarche à faire par le salarié, ce sera donc totalement transparent pour lui.

Une information au niveau national est prévue dans le courant de la semaine prochaine. Pour les plus impatients d'entre vous, nous vous invitons à lire les communications syndicales !

Informations complémentaires

Face à tout cela, les réponses données nous renvoient sur les gestes-barrières, ce mot en vogue qui permet de s'octroyer bonne conscience en nous disant que les gants sont contre-productifs et que les masques ne sont pas préconisés sauf en régie (pour l'heure en stock à Marseille nous avons 180 masques FFP2 et 15 masques FFP3). La direction rajoute que si un salarié réclame un masque (au mixage par exemple), pour le rassurer on le lui donnera.

A l'entrée de la station chaque salarié doit se prendre la température, deux thermomètres frontaux sont à disposition. Entre chaque prise, si plusieurs personnes arrivent en même temps, il faut patienter 15 minutes avant de réutiliser le thermomètre. Rappelons au passage que ce type de matériel n'est pas très fiable. Des affiches pour rappeler les principales recommandations ont été disposées dans la station à des points stratégiques.

Un peu partout dans le bâtiment la direction a également mis des points « lavage de mains » avec du gel hydroalcoolique (là aussi les stocks ne sont pas très important, un peu plus d'une centaine de flacons de 50 et 80 millilitres)

Pour tous ces équipements de protection (gants, gel...) la direction nous dit être en contact avec une cellule à Paris qui gère les demandes et la distribution.

Des kits de sécurité ont été distribués aux équipes de tournage, également dans les Bureaux d'information de proximité et à la locale de Toulon (masques, lingettes

désinfectantes, gel hydroalcoolique)

Sur Avignon le nettoyage des locaux qui n'avait pu être effectué depuis quelques jours doit reprendre lundi nous a assuré la direction.

Certains font du télétravail d'autres peuvent prendre leur congés garde enfant.

Concrètement comment ça marche ?

Il suffit de se rapprocher de Stéphanie et de Nacéra.

Elles répondent par mail (très réactives) ou sur leur ligne fixe habituelle. Pour Stéphanie (à contacter en premier) c'est le 0491234872.

Chaque salarié, parents d'enfants de moins de 16 ans, peut prendre 14 jours de "garde enfant" (payés par la sécu , sans perte de salaire) si l'autre parent ne les prend pas.

ça veut dire 14 jours à se partager entre les deux parents car tout est fractionnable.

On peut prendre 2 jours, puis deux jours la semaine qui suit ...

Ou 7 jours, puis 7 jours etc.

Il ne faut pas dépasser 14 jours

Stéphanie envoie par mail une feuille type, que le salarié doit remplir puis scanner puis renvoyer. Une feuille manuscrite est aussi possible si le salarié n'a pas d'imprimante.

Lundi 23 Mars à 14h Une réunion exceptionnelle du CSSCT doit se tenir afin de traiter du plan de continuation d'activité et des mesures prises dans le cadre du COVID 19. Un CSE extraordinaire aura lieu le 27 mars.

Si vous rencontrez un problème ou si vous avez une question n'hésitez pas à rentrer en contact avec un des sept représentants de proximité (Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero)

Faites attention à vous et à vos proches.